



Procès-verbal de la 1^{ère} réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le jeudi 5 novembre 2020 à 18 h 30 sur TEAMS

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Arthur, Steeve Chantal, Nataly Gouaillier, Clovis Leferfort, Mikaël Sternon, Yannick Widad, Mas Gaudreau, Anne Fontaine, Linda Angiboust, Jennifer Marien, Jacinthe Riopel, Danielle Tremblay-Neveu, Jakob

Clovis Gouaillier

Directrice

Love Pandreau

1. Adoption de l'ordre du jour

P/ Jacinthe Marien
A/ Nataly Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 juin (Adoption)

P/ Jacinthe Marien

A/ Nataly Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Retour sur l'assemblée générale des parents- 17 septembre 2020-compte rendu.

Le compte rendu de l'assemblée générale des parents est déposé aux membres.

4 Élection de l'exécutif du conseil d'établissement

• Mise à jour des membres du conseil d'établissement

Bianka Vanier n'est plus membre de l'établissement.

Il faut trouver un parent substitut pour compléter le corpus des membres du conseil d'établissement.

Les membres souhaitent que Brigid Glustein se joigne au CÉ comme membre de la communauté.

Un autre membre de la communauté devra être sollicité pour compléter le corpus des membres du conseil d'établissement.

Jakob Tremblay-Neveu n'assumera plus ses fonctions en tant que membre du personnel. Le personnel a été relancé à cet effet.

Présidence

Nataly Chantal propose M. Gouaillier.

Clovis Gouaillier se présente.

Élu à l'unanimité.

• Vice-présidence

Widad Mas se présente.

Élue à l'unanimité.

Secrétaire

Jennifer Angiboust se présente.

Élue à l'unanimité.

• Représentants de la communauté

Aucun pour l'instant.

Brigid Glunstein sera sollicitée par Mme Gaudreau ainsi qu'une autre personne.

Établissement du calendrier des rencontres 2020-2021

5 novembre 2020

- 7 janvier 2021
- 18 février 2021
- 8 avril 2021
- 20 mai 2021

Si une réunion supplémentaire est nécessaire, elle sera ajoutée ultérieurement.

5. Lecture et adoption du Bilan 2019-2020 (LIP 82)

- P/ Nataly Chantal
- A/ Steeve Arthur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Règles de régie interne (adoption) (Proposition 01-2020)

Le document est modifié séance tenante.

- P/ Nataly Chantal
- A/ Yannick Sternon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Budget de fonctionnement du CÉ (Information)

400\$pour les frais de formation et 400\$ pour les frais de fonctionnement pour l'année 2020-2021. Les dépenses doivent être approuvées par les membres du CÉ.

8. Modification exceptionnelle du régime pédagogique (préscolaire et primaire) au Chapitre de l'Évaluation pour l'année scolaire 2020-2021 (Information)

2 bulletins cette année : 22 janvier et juin 2021 \rightarrow toutes les compétences seront évaluées en plus de la compétence transversale *Organiser son travail*.

18 et 19 novembre : 1^e réunion de parents

Avril 2021 : 2^e réunion de parents

Épreuves ministérielles (4° et 6° années)

La pondération passe de 20% à 10% dans le bulletin de fin d'année.

Les épreuves seront aussi de plus courte durée.

Les épreuves obligatoires CSSDM en maths (2^e et 4^e années) sont annulées par le CSSDM.

Ajout de 3 journées pédagogiques pour les enseignants consacrées à la formation et à la planification de l'enseignement à distance. Le SDG sera ouvert et gratuit pour tous les parents.

Il y aura 177 jours de classe pour l'année 2020-2021 au lieu de 180.

9. Sorties éducatives (école) (Approbation) (Proposition 02-2020)

C.f. Document déposé

Mme Mas propose de faire des ateliers en classe avec la participation des parents pour qu'ils présentent leur métier, par exemple.

Mme Gaudreau salue l'initiative de Mme Mas. Cette proposition sera revue ultérieurement du fait que nous soyons en contexte de pandémie.

Mme Gaudreau lit la proposition 02-2020 concernant l'approbation d'une sortie dans un cours délai.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Proposition des parents concernant la création d'un sous-comité de réflexion sur l'offre de spécialités en arts à l'école

C.f document : Projet de résolution sur l'évaluation de l'offre en arts à l'école

M. Sternon informe l'assemblée qu'il existe 4 volets en arts (arts plastiques, art dramatique, danse et musique) et que le Régime pédagogique prévoit que chaque école se dote de 2 spécialités sur 4.

Il est proposé à l'assemblée de créer un sous-comité de réflexion sur l'offre des spécialités en arts à l'école qui aurait le mandat de faire état de la situation, de consulter les différentes parties prenantes, de réfléchir aux options possibles et de faire des propositions.

Mme Mas suggère que les élèves soient consultés à cet effet et demande d'ajouter ce point dans le mandat du sous-comité.

Mme Chantal exprime son choix pour la musique (60%) et l'art plastique (40%) et rappelle à l'assemblée que chaque spécialité a un coût relié au matériel propre à la matière et que les budgets peuvent être un frein au changement de spécialité.

Mme Gaudreau informe l'assemblée que si un changement était souhaité et proposé après consultation, la proposition devra être adoptée le 18 février 2021, car c'est en mars que le plan d'effectifs est fait ainsi que le choix des spécialités (affichage de poste).

M. Sternon se questionne sur les contraintes liées aux cohortes et si elles doivent suivre le même curriculum durant toute leur scolarité au primaire. Mme Gaudreau va s'informer.

M. Gouaillier, Mme Mas, M. Sternon, Mme Gaudreau, Mme Fontaine, M. Arthur et Mlle Angiboust se joindront au comité. Une consultation sera faite auprès des enseignants en réunion du personnel.

11. Réglementation du service de garde (Adoption-depuis le PL 40-document déposé)

P/ Clovis Gouaillier
A/ Steeve Arthur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Projet de calendrier des activités lors des journées pédagogiques (service de garde) (Approbation)

C.f. document Calendrier des activités

Il n'y a pas de sorties prévues jusqu'en mars dû à la pandémie. Toutes les activités sont faites à l'école et sont gratuites.

Mme Chantal salue l'originalité et la diversité des activités proposées dans le calendrier

P/ Nataly Chantal
A/ Jennifer Angiboust

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. PL 40 (Information)

Mme Gaudreau présente un Powerpoint produit par le CSSDM.

Présentation des nouvelles règles de formation du CÉ

- Présentation du rôle de la présidence et de la vice-présidence (nouveau poste).
- Ajout de deux pouvoirs d'adoption : plan de lutte contre l'intimidation et le règlement du SDG.
- Consultation des élèves par le CÉ en lien avec un sujet de l'école au moins une fois par année.

Mme Gaudreau présente un tableau comparatif entre les fonctions des commissions scolaires et celles des centres de services à la suite de l'adoption du PL40.

Les membres du CÉ ont reçu de l'information relative à une capsule émise par le ministre en ce qui a trait à la nouvelle formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ.

M. Sternon a partagé le lien aux membres du CÉ par message sur TEAMS.

14. PTRDI (Adoption)

Mme Gaudreau présente le document.

Les articles de la LIP relatifs au PTRDI ont été présentés à l'assemblée. Les renseignements relatifs au PTRDI (2021-2024) ont été présentés à l'assemblée. Capacité d'accueil de 483 élèves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Projet éducatif : moyens mis en œuvre par l'équipe-école (Information)

Orientation: Rehausser le niveau des compétences en littératie.

<u>Objectif</u>: D'ici 2022, réduire de 10% le taux d'élèves vulnérables dans la compétence LIRE au bilan de fin d'année pour tous les élèves du primaire.

Cette année, les deux formations prévues au projet éducatif seront données aux enseignants :

- ← Compréhension commune de ce qu'est un vocabulaire littéraire et enseignement systématique explicite du vocabulaire littéraire
- ♣ Évaluation de la compétence LIRE :
 - Critères d'évaluation et passage d'un cycle à l'autre

- Outils communs d'évaluation en lecture par niveau scolaire
- Fonction d'aide à l'apprentissage pour les élèves vulnérables
- Analyse de traces variées pour donner un résultat à l'élève (questionnaire, entretien de lecture, carnet de lecture)

16. COVID-19 et mesures sanitaires (Information)

Des lignes rouges ont été tracées au sol dans la cour pour délimiter les zones de récréation de élèves afin de préserver le principe de bulle-classe.

La distanciation entre les groupes est désormais de 2 mètres.

Les enseignants doivent porter un masque de procédure et des lunettes protectrices lors des déplacements.

Avec l'arrivée du froid et le port des mitaines, la désinfection ne se fera plus à l'entrée de l'école, mais à l'entrée de la classe.

Il y avait des rassemblements au parc après l'école, ce qui défaisait le principe même de la distanciation et de toutes les mesures mises en place à l'école pendant la journée. Mme Gaudreau a fait un rappel dans le journal des parents qu'il fallait quitter les lieux dès la sortie des classes. Depuis, la situation s'est améliorée.

17. Inauguration de l'école

Une photographe est venue à l'école le 31 octobre pour prendre des photos de l'école qui ont été publiées sur deux plateformes en ligne.

18. OPP

Mme Gaudreau informe l'assemblée que le site web de l'école sera revu par les parents membres de l'OPP et qu'elle sollicitera la collaboration du service des communications pour le mettre à jour.

19. Mot du délégué au réseau.

M. Gouaillier présente brièvement les points saillants de la rencontre.

Rencontre du comité de parents. Élection des membres exécutifs. Des parents de ce comité seront présents sur le CA du CSSDM. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ.

- 20. Varias.
- 21. Mot du public.
- 22. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21h01.